

CIRCULAIRE N° 6 DU 6 FEVRIER 2024

Aux Présidents des Ligues
Présidents des Comités - Occitanie
Présidents de CRJ et CDJ - Occitanie

De Jean-Marie Bellicini – Bénédicte Roze

Copie Souäd Rochdi
Patrick Ranvier
Comité directeur

OBJET : INSCRIPTION, ACCUEIL ET ORGANISATION DE LA COUPE DE FRANCE DES LIGUES MINIMES/U16 DE CROSS-COUNTRY

Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la sixième édition de la Coupe de France des Ligues Minimales U16 de Cross-Country sera organisée le 10 mars 2024 à Cap Découverte (OCC) dans le cadre des Championnats de France de Cross.

Un temps fort de l'activité pour nos U16 ; nous espérons pouvoir compter sur la participation de toutes nos ligues, ainsi que des treize Comités départementaux de la Ligue Occitanie.

L'ensemble du Règlement de cette compétition se trouve dans le [Livret des règlements 2023-24 -Jeunes](#) consultable à la fin de cette circulaire.

Attention le Livret ne donne pas les bons horaires, se référer aux informations officielles ci-jointes.

Veuillez trouver ci-dessous, **un certain nombre d'informations spécifiques à l'organisation de la Coupe de France Minimales de Cross-Country 2024** ainsi que la page du site fédéral : [lien](#)

1. Les engagements doivent être adressés à competition.cnj@athle.fr avant le vendredi 1er mars 2024, délai de rigueur **à l'aide du fichier Excel joint**.

2. Les horaires des courses sont les suivants :

Dimanche 10 mars 2024 à Cap Découverte-Tarn (OCC)

10h10	COUPE DE FRANCE	U16 / Minimales Garçons	M	4550m
11h10	COUPE DE FRANCE	U16/ Minimales Filles	F	4050m

3. La remise des dossards se déroulera au Hall Maison de la Découverte (Cap Découverte) :

- le samedi 9 mars 2024 de 16h00 à 19h00
- le dimanche 10 mars 2024 de 7h00 à 8h00

4. Les dossards des équipes de Ligues et de Comités seront remis dans une enveloppe unique, et en une seule fois, **au responsable d'équipe (ou à son mandataire)** qui émargera à la remise en laissant un numéro de téléphone de contact.

L'enveloppe contiendra

- Les dossards des équipiers régulièrement engagés

- 6 tickets encadrants pour l'entrée sur site
- 1 bracelet par athlète inscrit
- Une feuille de modification d'équipe
- La numérotation des boxes de départ
- Divers documents d'organisation

Chaque dossard devra être tenu par 4 épingles. L'organisation ne fournira pas les épingles. La gestion de l'arrivée se fait avec une puce électronique sur le dossard.

5. La reconnaissance du parcours sera possible le samedi, dans les conditions fixées par l'organisation : « Les athlètes pourront reconnaître le parcours entre 14h30 et 16h45. Le dimanche à partir de 8h00, seuls les concurrents disputant l'épreuve en cours auront accès au parcours ».

Tout autre athlète présent sur le circuit pourra se voir retirer son dossard par un officiel, ce qui l'empêchera de participer à son épreuve. Nous comptons sur la diligence des athlètes et de leurs responsables de clubs pour observer les recommandations ci-dessus qui sont édictées dans l'intérêt général et pour le bon déroulement des épreuves.

L'accès à la ligne de départ et aux boxes, attribué aux équipes, ne sera autorisé aux athlètes, que 10 minutes avant le départ de l'épreuve correspondante.

6. 3 cérémonies protocolaires auront lieu :

- les 3 premières équipes de Ligues MIF (8 MIF) et
- les 3 premières équipes de Ligues MIM (8 MIM) puis,
- les 3 premières équipes au classement Mixte (16 Mixtes).

Les équipes Minimales récompensées devront se présenter à l'espace Protocole près du podium, au complet, pour 13h00.

7. La CNJ aura pour représentant local José DE OLIVEIRA, qui sera en charge des questions logistiques des équipes de Ligues et de Comités, et Philippe LAFOURCADE qui sera le responsable Secrétariat pour la Coupe des Ligues.

En attendant de nous retrouver pour ce magnifique événement, Chers Amis, nous vous souhaitons à tous, une excellente préparation et recevez nos amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL



Bénédicte ROZE
PRESIDENTE DE LA CNJ

ATHLÉTÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

La Coupe de France
de CROSS-COUNTRY
U16 (MI)

1. Nature de la Compétition

- 1.1 Une Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country est organisée chaque année conformément aux différents Règlements de la FFA.
- 1.2 Elle se déroule dans le cadre des Championnats de France de cross- country.
- 1.3 La FFA se réserve tous les droits relatifs **à l'organisation de cette épreuve.**

2. Composition des Équipes

- 2.1 La Coupe de France des Ligues de cross-country est une épreuve par équipes de 16 coureurs (8 garçons et 8 filles).
- 2.2 Une équipe ne peut être inférieure à 4 éléments et supérieure à 8.
- 2.3 Seuls les athlètes des catégories Minimales/U16 peuvent y participer.
- 2.4 Chaque Ligue pourra présenter au plus, deux équipes constituées de filles et deux équipes constituées de garçons.
- 2.5 La Ligue organisatrice des Championnats de France (Occitanie 2024) pourra présenter en plus de son équipe de Ligue, une équipe de filles et une équipe de garçons constituées, pour chacun de ses Comités départementaux.

3. Programme des épreuves

3.1 Le programme comprendra :

- 1. *Minimes Masculins* : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN
- 2. *Minimes Féminines* : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN

3.2 Pour le DIMANCHE 10 MARS 2024 à Cap Découverte-Tarn (OCC)

10h10 Course Minimales Masculins

11h10 Course Minimales Féminines

4. Classement des équipes

4.1 Il ne sera pas attribué de titres individuels.

4.2 Un classement par équipes sera établi dans chacune des deux courses par addition des places des 6 premiers classés de chaque équipe constituée.

En cas d'égalité de points dans chaque catégorie, les Ligues seront départagées à la place du 1^{er} garçon ou de la 1^{ère} fille de leurs équipes, puis des seconds (si l'égalité persiste).

4.3 Le classement final de la Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country sera établi en additionnant les points obtenus par les 6 concurrents de l'équipe 1 masculine et par les 6 concurrents de l'équipe 1 féminine de chaque Ligue.

En cas d'égalité de points, les Ligues seront départagées au total des places du 1^{er} garçon et de la 1^{ère} fille de leurs équipes, puis des seconds (si l'égalité persiste).

4.4 La Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country sera attribuée à la Ligue ayant obtenu le total de points le plus faible.

4.5 Une médaille sera attribuée à chacune des 8 concurrentes des 3 premières équipes filles et à chacun des 8 concurrents des 3 premières équipes garçons.

4.6 Un Trophée sera remis aux 3 premières équipes du classement Mixte ainsi que des médailles à chacun des 16 concurrents (garçons et filles) de l'équipe de Ligue.

5. Règlements Techniques

5.1 **Les concurrents d'une même équipe porteront un maillot identique.**

5.2 Les équipes départementales en feront de même.

6. Qualifications – Engagements

6.1 Qualifications

- Seuls les athlètes en possession **d'une licence** FFA sont autorisés à participer.
- Les modalités de sélection des équipes sont laissées **à l'initiative** des Ligues et des Comités départementaux.

6.2 Engagements

Les engagements des équipes devront intervenir au plus tard à la date précisée dans la circulaire annuelle.

7 Dispositions diverses

- a. Le contrôle antidopage, **s'il** doit avoir lieu, sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de la FFA.

La participation des athlètes étrangers, licenciés dans un club de la Ligue, est libre et leur **nombre n'est pas** limité.

Coupe de France des Ligues Minimales de Cross Country

Cap Découverte- Tarn, Dimanche 10 Mars 2024

ENGAGEMENTS: Ligue ou Comité

	Numéro de licence	NOM	Prénom	Nom de l'Equipe	numéro d'équip	CATEGORIE	SEXE	Numéro de Club	Numéro dou Comité
EQUIPE 1 MIM					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
EQUIPE 2 MIM					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
EQUIPE 1 MIF					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		

EQUIPE 2 MIF					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		

Responsable de la délégation qui pourra être contacté sur le terrain :

NOM	PRENOM	PORTABLE	Fonction